Fausse attestation de déradicalisation : l'expert en djihadisme condamné

27/09/2017 à 14h20

La cour d'appel d'Anvers a condamné mercredi l'expert auto-proclamé en djihadisme Montasser AlDe'emeh, l'ancien imam malinois Khalid O. et l'avocat Nabil R. pour avoir falsifié un document certifiant que Jawad O. avait suivi un parcours de déradicalisation. Ils écopent de 6 mois de prison avec sursis et d'une amende de 600 euros tandis que Jawad O. est acquitté. La cour a donc confirmé les peines infligées en première instance.

Jawad O. avait été interpellé en novembre 2015 dans le cadre d'une enquête sur l'organisation The Way Of Life, une association inspirée de Sharia4Belgium. Son frère Khalid avait alors demandé à M. AlDe'emeh de fournir une attestation prouvant la déradicalisation de Jawad afin de favoriser sa libération. AlDe'emeh avait accepté bien qu'il n'avait encore jamais rencontré Jawad.

Le soir même, Khalid et l'avocat de Jawad à cette époque, Nabil R., s'étaient rendus à l'appartement d'AlDe'emeh à Molenbeek-Saint-Jean, où l'attestation a été élaborée. L'attestation a été présentée devant la chambre du conseil, avec un témoignage écrit de Khalid, dans lequel il soulignait une fois de plus que Jawad avait été suivi par lui et AlDe'emeh mais la supercherie a été mise au jour.

(…)

7sur7.be

Merci à **Ultim atom**